

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ÉTANCHÉITÉ

LOT 3 - RESIDENCE MONTPLAISIR

indice 0

Table des matières

| DESCRIPTION DES OUVRAGES | 2 |
|---|---|
| 1 ÉTANCHÉITÉ — PRESTATIONS DE BASE | 2 |
| 1.1 ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE | |
| 1.1.1 Équerres d'étanchéité liquide | 2 |
| 1.1.1.1 Équerres balcons en porte à faux | 2 |
| 1.1.1.2 Équerres escaliers exposés | |
| 1.1.2 Étanchéité liquide circulable | 3 |
| 1.1.2.1 Étanchéité liquide circulable balcons en porte à faux | 3 |
| 1.1.2.2 Étanchéité liquide circulable escaliers exposés | 3 |
| | |

. DESCRIPTION DES OUVRAGES

Préambule:

Le présent C.C.T.P. n'a pas de caractère limitatif mais comprend néanmoins implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non, nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'Art.

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement consulter les C.C.T.P. des autres corps d'état de façon à avoir une parfaite connaissance des éléments constitutifs de la construction et informer le maître d'œuvre d'éventuelles discordances entre les prescriptions de son lot et celles des autres corps d'état.

Les approvisionnements du chantier en matériel et en matériaux se feront au fur et à mesure des nécessités et compte tenu des surfaces disponibles.

Aucun retard, aucune réclamation ni aucun supplément ne sera admis pour difficultés d'accès, d'approvisionnement, d'alimentation en fluide ou sujétions quelconques.

Tous les produits (Marques) décrits et localisés dans le présent C.C.T.P. S'entendent implicitement accompagnés de la formule "ou techniquement équivalent", même si celle-ci n'y figure pas.

Équivalence des matériaux et fournitures : seul l'Architecte est habilité à juger du bien fondé de "l'équivalence" des matériaux et fournitures sans avoir à justifier de sa décision.

1 ÉTANCHÉITÉ – PRESTATIONS DE BASE

1.1 ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE

Description: équerres d'étanchéité liquide (SEL) circulables à base d'époxy, de polyester ou de polyuréthanne.

- ensemble sous ATE (agrément technique européen),
- Classement minimal: W3-S-P3-S1-TL1-SH3
- pose: suivant CPP (cahier de prescription de pose) du fournisseur,

Y compris préparation parfaitement soignée des supports (par brossage, grattage, dépoussiérage & dégraissage), traitement des retombées périphériques (pourtour des auvents), tous entoilages selon nécessité (traitement des éventuels points singuliers), tous relevés de 15cm minimum selon nécessités, & toutes sujétions.

Nota : en cas de procédé non traditionnel, l'entreprise devra fournir les documents permettant d'apprécier l'efficacité du produit durant la période de préparation des travaux (ATE, et, à minima, CCP & décennale fournisseur couvrant cette application)

1.1.1 Équerres d'étanchéité liquide

1.1.1.1 Équerres balcons en porte à faux

Localisation: bâtiments A1, A2, A3, A4, B5, B6, B7,

- tous balcons en porte à faux :
 - logements n° 12, 25, 37 & 51

1.1.1.2 Équerres escaliers exposés

Localisation: bâtiments A1, A2, A3, A4, B5, B6, B7,

• tous escaliers exposés (entre rez de rue/parking et entrée logements

1.1.2 Étanchéité liquide circulable

1.1.2.1 Étanchéité liquide circulable balcons en porte à faux

Localisation: bâtiments A1, A2, A3, A4, B5, B6, B7,

- tous balcons en porte à faux :
 - o logements no 12, 25, 37 & 51

1.1.2.2 Étanchéité liquide circulable escaliers exposés

Localisation: bâtiments A1, A2, A3, A4, B5, B6, B7,

• tous escaliers exposés (entre rez de rue/parking et entrée logements

Y compris dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, nettoyage complet de chaque logement immédiatement pares intervention & toutes sujétions.

Lu et approuvé le : (Date, cachet et signature)

LE(S) ENTREPRISE(S)